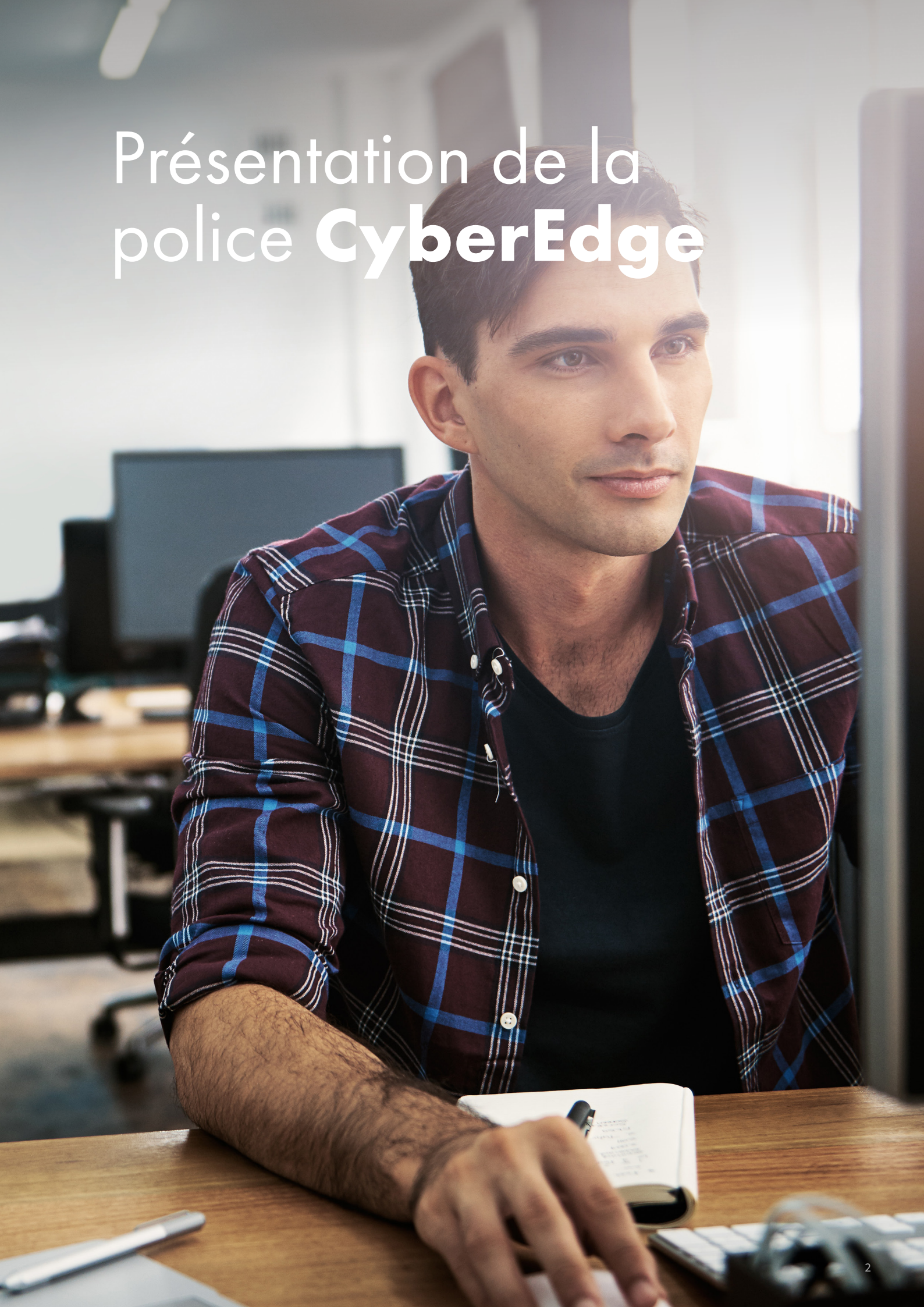


CyberEdge



Protégez votre société
contre les **risques cyber**

Présentation de la police **CyberEdge**



La survenance d'un incident cybernétique est fort problématique. L'impact sur votre société peut être énorme. **L'objectif d'une police CyberEdge est de mettre tout en œuvre pour favoriser au mieux la reprise de vos activités.** Pour ce faire, nous travaillons aux côtés des meilleurs experts pour résoudre l'incident au plus vite. Et vous bénéficiez, bien sûr, d'une large couverture.

L'incident cybernétique peut survenir de différentes manières : par exemple, lorsque des données sont dérobées suite à une défaillance de sécurité ou lorsque votre système informatique est totalement mis à l'arrêt, la police CyberEdge vous aide à limiter les dégâts et à résoudre l'incident pour que vous puissiez reprendre vos activités le plus vite possible.

La police CyberEdge offre non seulement une large couverture d'assurance, mais également un partenariat avec des experts indépendants. Nous vous protégeons contre les conséquences:

- d'une fuite de données;
- d'un piratage;
- d'un virus;
- d'un sabotage par des travailleurs;
- d'une extorsion;
- d'un vol ou d'une perte de données.



En cas d'incident cybernétique, nous vous offrons le soutien des meilleurs spécialistes en informatique, des meilleurs conseillers juridiques et des meilleurs consultants en communication et gestion de crise.

La police CyberEdge est bien plus qu'un produit d'assurance standard visant à indemniser l'assuré des dégâts qu'il a subi à la suite d'un sinistre. Si vous êtes victime d'un incident cybernétique, la police CyberEdge vous offre également une assistance immédiate.

La police CyberEdge couvre les risques que les assurances traditionnelles excluent, tels que les pertes d'exploitation qui sont la conséquence d'un virus ou d'un piratage.



First Response, assistance dans la phase la plus cruciale

Lors d'un incident cybernétique, les premières 48 heures sont cruciales pour limiter les dommages (notamment ceux liés à la réputation). C'est pourquoi nous travaillons en partenariat avec les meilleurs experts (inter)nationaux pour vous aider durant cette période critique.



Notre Hotline CyberEdge est disponible 24 h/24, 7 j/7. Si vous suspectez un incident cybernétique, vous pouvez directement appeler cette ligne. En fonction de la situation, vous bénéficierez de l'aide d'un ou plusieurs experts.

Accompagnement First Response par CMS

Nous vous assistons dès que vous avez une suspicion d'incident cybernétique. Si vous soupçonnez une défaillance de sécurité, une défaillance du système ou une perte de données personnelles ou d'entreprise, vous pouvez appeler la Hotline CyberEdge.

Un expert juridique du cabinet d'avocats CMS vous contactera dans l'heure pour vous conseiller sur la meilleure façon de régler le problème.

Le service de l'expert juridique:



L'expert est disponible par téléphone ou sur place pour vous aider dans l'enquête



Il vous donne des conseils et un soutien juridique



Il s'accorde avec le spécialiste informatique et le conseiller en gestion de crise.
Il informe et conseille relativement à l'éventuelle obligation de notification de l'incident cybernétique au régulateur et communique avec les autres personnes concernées.

L'équipe Cyber Response de AIG

L'objectif est évidemment de régler l'incident cybernétique au plus vite. Pour cela, il est important de réaliser une enquête technique approfondie. Quelles sont les données affectées? Comment peut-on réparer les dommages et rétablir le système? L'équipe Cyber Response fournit des conseils informatiques et un soutien technique dans l'enquête et la résolution de l'incident.

Soutien PR de FleishmanHillard

À cause d'un incident cybernétique, votre réputation bien établie peut en prendre un sérieux coup. C'est pourquoi nous travaillons avec FleishmanHillard. Ces experts offrent des services de communication et de gestion de crise de qualité afin de vous permettre de travailler à nouveau en toute sérénité après un incident cybernétique.

En fonction de la nature de l'incident, l'expert de CMS peut aussi vous aider d'autres façons.



Couvertures

Si vous vous retrouvez subitement victime d'un incident cybernétique, il vous faudra une assurance qui vous offre une couverture appropriée.

La police CyberEdge propose de larges garanties pour couvrir les conséquences financières d'un incident cybernétique. En voici quelques exemples:



Gestion de l'incident

Si vous êtes victime d'un incident cybernétique, nous prenons en charge tous les frais nécessaires pour les services juridiques, informatiques et de communication/gestion de crise en vue de limiter les dommages.

Un incident cybernétique peut rendre vos données ou logiciels illisibles. Dans ce cas, la police CyberEdge indemnise les frais de restauration.

Les frais d'identification de la fuite de données et de notification des personnes impliquées sont aussi couverts.



Amendes

Les organisations doivent satisfaire à un nombre toujours croissant de réglementations concernant la protection des données : par exemple, le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles (GDPR). La police CyberEdge a été conçue en tenant compte de ce règlement. Elle peut ainsi prendre en charge le paiement des amendes administratives reçues, par exemple, à la suite d'une protection insuffisante des données.

D'autre part, la police CyberEdge couvre les honoraires raisonnables des avocats pour leur assistance lorsqu'un régulateur mène une enquête sur la protection de données.



Interruption de réseau

Avec la couverture Interruption de réseau, vous êtes assurés contre les pertes d'exploitation en cas d'arrêt de votre système informatique. La police CyberEdge couvre vos pertes de bénéfice net ainsi que les frais additionnels requis pour pouvoir redémarrer dans les meilleurs conditions dès que possible.

Cette couverture est similaire à celle offerte pour les pertes d'exploitation dans le cadre d'une police d'assurance Propriété. La différence majeure ici réside dans le fait que la police CyberEdge couvre les dommages pour des causes immatérielles (virus, piratage, panne du système: défaillances du système/ de sécurité).



Responsabilité

Des dommages peuvent aussi survenir chez des tiers du fait d'un incident cybernétique au sein de votre société. Par exemple, si vous perdez des données personnelles ou d'entreprise, suite à un piratage ou une défaillance de sécurité. La police CyberEdge couvre la responsabilité pour ces dommages aux tiers mais également les frais de défense relatifs à cette réclamation.

Cette brochure ne comporte qu'un aperçu des principales garanties. Seules les conditions générales et particulières (la « police d'assurance ») comportent une description précise et juridiquement contraignante des couvertures. Il est nécessaire d'en prendre intégralement connaissance avant de souscrire un contrat d'assurance.



Couvertures



Responsabilité Multi-Media

La police CyberEdge vous assure contre les indemnités et frais de défense suite à la violation involontaire de droits de propriété intellectuelle lors des publications sur des sites web, dans des newsletters, dans des e-mails et sur des réseaux-sociaux. La diffamation/calomnie, la médisance, le plagiat, l'atteinte à la vie privée ou encore la concurrence déloyale sont également couverts dans le cadre de ces publications.



Cyber-extorsion

Cette rubrique offre une couverture si vous êtes victime de (menace) d'extorsion depuis votre système informatique ou de menace de divulgation de données personnelles ou d'entreprises au grand public. La police CyberEdge vous offre une assistance dans le cadre des négociations, de la sécurisation et du règlement de l'incident avec, en dernier recours, le paiement d'une rançon.



Piratage téléphonique

La police CyberEdge indemnise les frais de communication encourus par suite de l'accès non autorisé et de l'utilisation de votre système de téléphonie.



Vol cybernétique

La police CyberEdge vous offre une couverture si un tiers accède illicitement à votre système informatique et en profite pour vous voler de l'argent ou autres biens.

Cette brochure ne comporte qu'un aperçu des principales garanties. Seules les conditions générales et particulières (la « police d'assurance ») comportent une description précise et juridiquement contraignante des couvertures. Il est nécessaire d'en prendre intégralement connaissance avant de souscrire un contrat d'assurance.



Exclusions

Il y a des situations qui ne donnent pas droit à une indemnisation par la police CyberEdge.

Voici quelques exclusions :



Vol sous forme de fraude

L'objectif de la police CyberEdge est de garantir la poursuite de vos activités en cas d'incident cybernétique. Cependant, la police CyberEdge n'est pas une police fraude. Les cas d'escroquerie par la falsification d'emails ou de factures ne sont pas couverts.



Lésion physique et dégâts matériels

La police CyberEdge ne couvre pas les dégâts matériels ni les lésions physiques, notamment celles qui ont été causées à la suite d'une défaillance informatique. Cela devrait être couvert par les polices d'assurance Casualty.



Défaillance du système ayant une cause matérielle

La police CyberEdge ne couvre pas les défaillances de votre système informatique dont l'origine est matérielle. Par origine matérielle, on entend entre autres: l'incendie, la foudre, la fumée, le dégât des eaux, l'explosion.



Atteinte à la réputation

En cas d'incident cybernétique, nous couvrons les frais visant à limiter l'atteinte à votre réputation. Mais nous n'indemnisons pas les dommages à votre réputation en tant que tels.



Dommmages résultant d'une panne de l'alimentation électrique d'un appareil de télécommunication

Il peut arriver que vous ayez des pannes de courant, voire des arrêts de votre infrastructure de réseau ou de votre système de télécommunications. Nous ne remboursons pas les dommages résultant d'une interruption du réseau.

Cette brochure ne comporte qu'un aperçu des principales garanties. Seules les conditions générales et particulières (la « police d'assurance ») comportent une description précise et juridiquement contraignante des couvertures. Il est nécessaire d'en prendre intégralement connaissance avant de souscrire un contrat d'assurance.



• **Quotepad**

Un processus rapide d'acceptation grâce au Quotepad

Nous avons conçu un Quotepad (questionnaire pré-tarifé) spécialement pour les PME. Ainsi, nous pouvons accélérer et simplifier le processus d'acceptation. Votre courtier a une vue rapide et globale des couvertures et primes s'appliquant à votre société.



Bien **plus** qu'une assurance standard contre les **risques cyber**

- ✓ La Hotline de la police CyberEdge est disponible 24/7.
- ✓ En cas de simple suspicion de cyber-incident, vous pouvez déjà appeler la Hotline de la police CyberEdge.
- ✓ Jusqu'à 48 heures, un service First Response vous est fourni avec les meilleurs experts internationaux pour vous aider durant cette période critique.
- ✓ La couverture est mondiale, même aux États-Unis et au Canada. A l'heure actuelle, les incidents cybernétiques ne se limitent que très rarement au siège de la société.
- ✓ Nous assurons non seulement la perte de données personnelles, mais également les données d'entreprise, en ce compris la propriété intellectuelle.



www.aig.be

AIG Europe S.A. is een verzekeringsmaatschappij met Luxemburgs handelsregisternummer B 218806. Maatschappelijke zetel: 35 D avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxemburg. AIG Europe S.A. is erkend door het Luxemburgse Ministerie van Financiën en staat onder toezicht van het Commissariat aux Assurances 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxemburg, GD de Luxembourg, tel.: (+352) 22 69 11 - 1, caa@caa.lu, <http://www.caa.lu/>. De Belgische vestiging is gevestigd in de Pleinlaan 11, 1050 Brussel, België. RPR Brussel - btw-nummer: 0692.816.659. De Belgische vestiging is geregistreerd bij de Nationale Bank van België (NBB) onder nummer 3084. De NBB is gevestigd in de Berlaumontlaan 14, 1000 Brussel, www.nbb.be. U vindt onze Privacy- en AssurMifid-policy op www.aig.be.

De inhoud van dit document dient enkel voor informatieve doeleinden en kan zonder verdere aankondiging worden gewijzigd. Er kan geen beroep op gedaan worden om, in welke omstandigheden ook, een verzekeringsdekking te eisen of rechten aan te ontlenen. Het kan niet worden beschouwd als advies of een offerte. Producten kunnen per land verschillen en niet in alle Europese landen beschikbaar zijn. Uitsluitend de polisvoorwaarden geven een nauwkeurige, juridisch bindende omschrijving van de dekking. Polisvoorwaarden zijn beschikbaar op verzoek. AIG aanvaardt geen aansprakelijkheid voor enige schade die iemand zou lijden door het gebruik van dit document of de informatie in dit document. Copyright © 2019 AIG Europe S.A.